

## Texte n° 12

### Une condamnation à mort

10 J 7 (1506, 13 août)

Extrait des registres du greffe de la haute justice de Stainville mentionnant l'exécution d'Étienne Chevalier et Marguerite, veuve du Maulgréard.

Niveau de difficulté : très difficile.

Outre l'écriture, la difficulté de ce texte réside dans les nombreuses abréviations qui y sont contenues. Cette manière d'écrire est propre aux registres des greffes de juridictions, qui ne sont pas destinés à être montrés ; on peut les rapprocher des minutes notariales qui, elles aussi, sont destinées à être conservées dans les archives du notaire et servir de base à la rédaction des expéditions envoyées à chaque partie.

- <sup>1/</sup> Le XIII<sup>e</sup> jour du mois d'aoust mil V<sup>C</sup> et six, lesdits  
<sup>2/</sup> Estienne Chevalier et Margueritte vesve du Maulgreard ont esté  
<sup>3/</sup> execuectez a la haulte justice et signe patibulaire dudit  
<sup>4/</sup> Stainville par maistre Anthoine, maistre des haultes oeuvres,  
<sup>5/</sup> et condempnez par Jehan Colot, maire de honorés seigneurs messires  
<sup>6/</sup> Loys de Stainville, chevalier, senechal de Barrois, Philibert et Anthoine  
<sup>7/</sup> de Stainville, freres, seigneurs en partie dudit Stainville, Jehan Nicole dit  
<sup>8/</sup> le Griffon lieuptenant du maire des enffans et heritiers de feu  
<sup>9/</sup> Ancel Dupuis et aussy maire de Henry de la Tour, Florentin Aliez,  
<sup>10/</sup> maire de Florentin de Dieue et de Christofle d'Ourches seigneurs  
<sup>11/</sup> par indivis de la haulte justice dudit Stainville, laquelle sentence  
<sup>12/</sup> a esté profferee et condamnée par la bouche dudit Jehan Colot,  
<sup>13/</sup> presens lesdits maires et lieuptenant et de leur consentement, en presence  
<sup>14/</sup> de moy subscript les an et jour dessusdits.

\*.\*.\*

### Formes

#### D

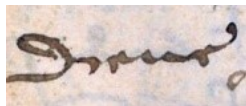
Du (ligne 8) :



noter cette forme particulière, qui ressemble à un 9.

#### E

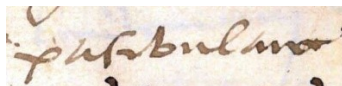
Dieue (ligne 10) :



noter cette forme du e, en milieu de mot et en finale. Le tracé est modeste et réalisé en deux traits. Noter également la forme du d, et la comparer avec l'exemple ci-dessus.

#### P

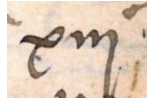
Patibulaire (ligne 3) :



noter la forme particulière de ce p initial. Il ne doit pas être confondu

avec la lettre x, dont le tracé est assez ressemblant :

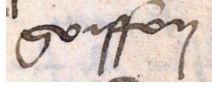
exemple : ligne 1 : XIII  
de la hampe de la lettre.



Ici, le x se distingue du p par le petit retour vers la droite

## R

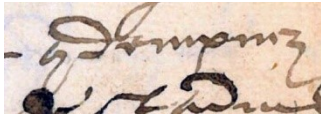
Griffon (ligne 8) :



cette forme est classique et se retrouve dans d'autres textes de la même époque.

## Abréviations

*Con-* (ligne 5) :  
héritée du  
Moyen Âge.



condempnez. L'abréviation de con- (ou com-) est

Elle prend la forme d'un 9 ou d'un q.

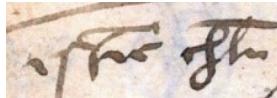
*Dudit* (ligne 3) :



noter la manière classique d'abrégé les deux dernières lettres du mot.

Pour rappel, cette abréviation vaut aussi pour « dite », « dits », « dites ».

*Estienne Chevalier* (ligne 2) :



ce patronyme est abrégé pour le

prénom et le nom.

L'abréviation se fait par contraction : seules les lettres *estie* (Estienne) et *chlr* (Chevalier) sont écrites, l'absence des autres est signalée par le trait horizontal.

*Et* (ligne 3) :



retenir cette forme, qui se retrouve dans d'autres textes de la même époque.

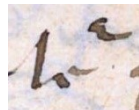
*Freres* (ligne 7) :



autre exemple d'abréviation par contraction : seules les lettres fres sont écrites.

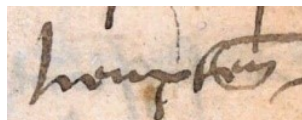
La difficulté de lecture provient du fait que le scribe trace d'un seul trait de plume le signe abréviatif, qui, de trait horizontal, devient boucle, et le s final.

*Leur* (ligne 13) :  
signalée par la  
lettre r suscrite.



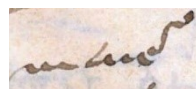
seules les deux premières lettres sont écrites. L'abréviation est

*Lieutenant* (ligne 8) :  
dernières lettres sont  
remplacées par un trait horizontal.

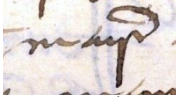


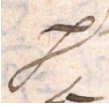
l'abréviation se fait ici par suspension : les trois

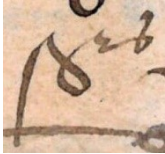
*Maire* (ligne 8) :

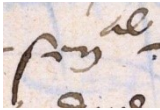


dans ce mot, seul le r est abrégé.

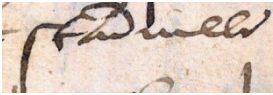
Maistre (ligne 4) :  autre cas d'abréviation par suspension : les trois dernières lettres sont remplacées par le trait horizontal.

Par (ligne 11) :  noter la forme de cette abréviation dont le tracé peut faire penser à un s (mais le trait d'attaque horizontal permet d'éviter la confusion). Cette abréviation est utilisée aussi en début de mot, et également pour abrégé la syllabe per-.

Seigneurs (ligne 7) :  une abréviation par contraction très efficace ! Seules les lettres Srs sont tracées.

Senechal (ligne 6) :  abréviation dans le même esprit que ci-dessus : seules les lettres senal sont tracées.

Le contexte permet de résoudre cette abréviation.

Stainville (ligne 17) :  ici, seul le n est supprimé. Le tracé, liant d'un trait de plume le i et le trait horizontal d'abréviation, donne toutefois l'impression que l'on est face à un d ; on serait alors tenté de lire « Stadville »... Noter le tracé du a.

\*.\*.\*